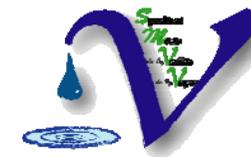


L'expo-photo le jour de sa 1^{ère}
inauguration le 18/10/2007,
à St-Amant-Tallende



FICHE ACTION

Action de communication menée dans le cadre du volet C du Contrat
de Rivière « Vallée de la Veyre -
Lac d'Aydat »



Syndicat Mixte de la Vallée de la
Veyre (SMVV)
Contact : Stéphanie Lesage ; 04 73 39 04
68 ; vallee.veyre@yahoo.fr

**Exposition photographique « Rivières d'hier, d'aujourd'hui
et de demain... » - Photographies et paroles d'habitants**

Contexte :

Le SMVV porte la démarche du contrat de rivière "Vallée de la Veyre - Lac d'Aydat" depuis 1999. La 1^{ère} phase opérationnelle est prévue sur la période 2005-2010. Au sein du programme d'actions figurait la réalisation d'une exposition afin de sensibiliser les habitants du bassin versant. L'expo réalisée a pour but de présenter les logiques d'actions du SMVV ; l'originalité tient au fait que cette expo a été réalisée avec et par les habitants du territoire (démarche plus mobilisatrice que de proposer une expo technique réalisée par des experts « extérieurs » au territoire). Pour conserver une entrée « sensibilisation », des panneaux justement dits « d'experts » permettent de recentrer l'information sur des principes comme la restauration des milieux aquatiques, la préservation des zones humides, l'urbanisation et son impact sur les milieux aquatiques, etc.

Objectifs de l'action :

« Sensibiliser toutes les personnes privées ou publiques ayant un impact direct ou indirect sur les milieux aquatiques à la nécessité de gérer de façon concertée les milieux aquatiques ».

L'utilisation de la diachronie (couple de photos ancienne et actuelle prises dans les mêmes conditions) et de la photographie contemporaine permet l'expression (très facile) des habitants volontaires. L'utilisation du média photographique donne un côté ludique et attrayant à la démarche. Ceci dit, les volontaires ont préféré passer du temps à s'exprimer (entretiens individuels) plutôt qu'à passer du temps pour obtenir un cliché photographique. Des « formations » sur le terrain pour apprendre à réaliser une diachronie n'ont pas été nécessaires. Aucune censure des paroles recueillies n'a été opérée (très apprécié des volontaires dont certains ont profité de cette tribune offerte pour parler à leurs élus...).

Description de l'action :

Réalisation d'une exposition transportable de 45 cadres réalisés par des volontaires (habitants locaux) et accompagnés de 6 panneaux d'experts. Cette exposition présente les milieux aquatiques du territoire du SMVV vus par ses habitants. Cette initiative a pour but de sensibiliser le plus grand nombre à la démarche de gestion concertée de la ressource engagée par le SMVV depuis la fin des années 1990.

Territoire concerné :



2 communautés de communes soit
environ 30 000 habitants.

Public cible :

Les habitants de ce territoire.

Rôle de la structure :

Pilote, sensibilisation.

Mes chiffres clés :

Plus d'un an de réalisation et un
nombre d'heure de travail
incalculable avec du recul !

Action réalisée en 2006/2007 et
récemment complétée en 2009.

Partenaires techniques :

Observatoire Photographique des Territoires du Massif Central
(OPTMC) : conception et réalisation de l'expo-photo.

Partenaires financiers :

Agence de l'eau Loire-Bretagne, Conseil Général 63 et Parc Naturel
Régional des Volcans d'Auvergne.

Les 4 principaux points forts de cette action et les clés de réussite :

- Mobilisation assez facile des 45 volontaires et des visiteurs de l'expo. Légitimité accrue du SMVV.
- Expo-photo « déplaçable » sur différents lieux du territoire. Expo « modulable » (tous les cadres n'ont pas besoin d'être exposés car ils sont indépendants les uns des autres).
- Exposition interactive (les visiteurs s'y promènent avec un feuillet de présentation de l'expo précisant les questions qui ont été posées aux volontaires dont les cadres sont exposés avec seulement leurs réponses à ces questions).
- Une bonne structure choisie pour la conception/réalisation.

Les 3 principales difficultés rencontrées :

- Le temps passé (entretiens individuels, organisation du vernissage, déplacement/montage/démontage de l'expo-photo).
- Démarche originale qui, au début, n'a que peu mobilisé les élus et les partenaires financiers.
- Assurer une absence totale de censure dans la mise en scène des propos recueillis chez les volontaires.

Perspectives d'évolution de cette action :

- Ajout de nouveaux cadres et panneaux en lien avec l'élargissement du territoire d'action et des projets du SMVV.
- Fiche projet transférée à d'autres structures porteuses.
- Analyses plus fines des réponses aux questionnaires recueillies auprès des volontaires.
- Un livret graphique présentant l'expo-photo.

Document(s) concernant l'action, mis à disposition en téléchargement :

- Document de présentation de l'expo.
- Fascicule remis à chaque visiteur (le feuillet cité dans le point n°3 du paragraphe « points forts »).

Documents complémentaires disponibles sur demande :

- Cahier des charges.
- Sur place au SMVV (!!!) : découverte des cadres/panneaux en attendant le livret de présentation...

Date de rédaction de la fiche : 28/09/2009

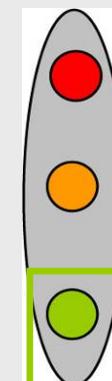


Attention

- *Besoin très fort d'une implication du chargé de projet tout au long de la démarche.*
- *Besoin, au moins en cours de démarche, d'une « prise en charge » par des élus sinon l'expo-photo ne se déplace pas sur le territoire.*

Appréciation globale de l'action :

(Vis-à-vis des objectifs fixés ; encadrer la réponse)



L'action menée est insuffisante au regard du résultat souhaité

En l'état actuel des choses, des axes d'amélioration sont à trouver et à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif fixé

L'action conduite répond aux objectifs fixés au préalable

Coût de l'action :

Environ 25 000 € TTC (tout compris : mission de l'OPTMC, achat caisse de transport, frais de vernissage, etc.).

Investissement en temps de travail :

Impossible à évaluer !!!